



Action

des femmes handicapées

(Montréal)

ACTION DES FEMMES HANDICAPÉES (MONTRÉAL)

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

JUIN 2022

Table des matières

Mot de la présidente	4
Introduction	5
1. Gestion et vie associative	6
1.1 Objectifs	6
1.2 Activités	6
1.2.1 Rencontres de travail	6
1.2.2 Assemblée générale extraordinaire et assemblée générale annuelle	6
1.2.3 Ressources humaines	6
1.2.4 Projet Du je au nous	7
1.2.5 Prix Maria-Barile	9
1.2.6 Outils de communication	9
1.3 Résultats des activités	9
2. Défense des droits des femmes en situation de handicap	10
2.1 Objectifs	10
2.2 Activités	10
2.2.1 Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes	10
2.2.2 Participation aux comités de la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)	10
2.2.4 Collectif des organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH)	11
2.2.5 Journée internationale des droits des femmes	12

2.2.6	Entrevue exploratoire sur les obstacles à l'emploi pour les personnes en situation de handicap	13
2.2.7	Comité de travail de la clinique Handicap et grossesse du CHUM	13
2.2.7	Autres partenariats	14
2.3	Résultats des activités	14
3.	Référence, soutien et accompagnement	15
3.1	Objectifs	15
3.2	Activités	15
3.3	Résultats des activités	15
4.	Éducation populaire	16
4.1	Objectifs	16
4.2	Activités	16
4.2.1	Entrevue de groupe sur la parentalité et la périnatalité	16
4.2.2	Participation au Midi échange du Centre de femmes de Montréal Est Pointe-aux-Trembles	17
4.2.3	Formations pour l'équipe de la permanence	17
4.3	Résultats des activités	18
	Conclusion	19
	Équipe d'AFHM	20
	Remerciements	21

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.

Mot de la présidente

Chères membres,

Nous voici à nouveau à cette intersection où nous prenons le temps d'examiner le travail accompli dans l'année écoulée et de planifier nos activités pour l'année suivante. Pour moi, l'expression qui décrit le mieux l'année 2021-2022 à AFHM est : nouveau départ. D'une part, nous avons repris des projets qui, à cause de circonstances extraordinaires, avaient été reportés. D'autre part, notre équipe s'est renouvelée, tant au sein du conseil d'administration qu'au niveau de la permanence.

Grâce au Ministère Femmes et égalité des genres Canada qui subventionne notre projet intitulé Du je au nous, nous avons mis l'accent sur la révision de nos outils de gouvernance et de communication. Cependant, nous avons quand même été actives en défense collective des droits et en éducation populaire, notamment avec notre action pour la Journée internationale des droits des femmes.

Je me réjouis de la collaboration que nous avons eue au sein de l'équipe. Les administratrices se sont impliquées dans divers comités et y ont travaillé avec assiduité. Quant à vous, chères membres, pour qui nous comptons organiser beaucoup plus d'activités l'an prochain, plusieurs d'entre vous ont répondu à l'appel pour nous appuyer dans des dossiers comme celui de la maternité.

J'exprime ma reconnaissance envers le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), le Ministère Femmes et égalité des genres Canada et Emploi-Québec pour le soutien financier reçu par notre organisme.

Je remercie mes collègues du conseil d'administration, nos bénévoles et nos travailleuses permanentes et contractuelles. N'oublions pas celle qui a su rassembler toutes les collaboratrices afin d'aller vers la même direction. Ceci demande de la diplomatie, du savoir-faire et du leadership et nous sommes chanceuses que notre chère coordinatrice générale, Florence Pardo, ait ces qualités en elle. Je la remercie, en mon nom personnel et au nom des administratrices et travailleuses pour tout ce qu'elle a su accomplir tout au long de l'année qui vient de terminer. Merci d'être qui tu es et de tenir la barre avec tant d'amour pour la mission d'AFHM. Finalement, merci à vous, les membres, qui êtes la raison d'être d'AFHM.

Rose-Marie Wakil
Présidente

Introduction

Action des femmes handicapées (Montréal) (AFHM) est une organisation, à but non lucratif, par et pour les femmes. Elle a été fondée en 1986, par un groupe de femmes engagées ayant à cœur la reconnaissance de la spécificité et des besoins de toutes les femmes en situation de handicap. Seul organisme de la région de Montréal dont la mission est de favoriser l'autonomie de ces femmes et leur participation libre et entière à la vie sociale, culturelle, politique et économique, AFHM travaille solidairement et en collaboration avec d'autres groupes, et ce, selon une analyse intersectionnelle.

C'est avec plaisir que nous vous présentons nos activités de l'année 2021-2022. Les sections de ce rapport correspondent aux quatre volets d'activités de l'organisme, soit :

- La gestion et la vie associative;
- La défense des droits des femmes en situation de handicap;
- La référence, le soutien et l'accompagnement
- L'éducation populaire.

Bonne lecture.

1. Gestion et vie associative

1.1 Objectifs

- Assurer la vie démocratique et associative de l'organisation.
- Améliorer la situation financière d'AFHM, assurer une permanence stable et la continuité dans la programmation.
- Améliorer les outils de travail et de communication (interne et externe).
- Assurer une saine gestion des ressources humaines, physiques et matérielles de l'organisme.

1.2 Activités

1.2.1 Rencontres de travail

AFHM a bénéficié de 1342 heures de bénévolat effectuées par ses administratrices et autres membres. Cette année, notre équipe s'est penchée, entre autres, sur l'embauche de travailleuses, la préparation des assemblées générales et la poursuite du projet Du je au nous.

Le conseil d'administration s'est réuni formellement à 9 reprises. Il a également tenu 2 rencontres de réflexion. De plus, le comité de gouvernance et le comité de sélection se sont réunis 7 fois.

1.2.2 Assemblée générale extraordinaire et assemblée générale annuelle

Le 19 juin 2021, AFHM a tenu une assemblée générale extraordinaire suivie de son assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle concernait, bien entendu, l'année financière 2020-2021. Quant à l'assemblée générale extraordinaire, elle a servi à ratifier les décisions concernant l'année 2019-2020 prises le 17 décembre 2020 lors d'une rencontre où les membres présentes n'ont pu qu'officieusement adopter les documents et résolutions pour l'année 2019-2020, Le quorum pour une assemblée générale n'étant pas atteint. Les deux assemblées générales du 19 juin 2021 ont eu lieu par vidéo conférence et téléphone.

1.2.3 Ressources humaines

Les administratrices et la coordonnatrice générale ont fait les démarches nécessaires afin de combler deux postes à AFHM, celui d'agente de

développement et celui de chargée de projet pour la deuxième étape du projet *Du je au nous*. Compte tenu des défis actuels du marché de l'emploi, le comité de sélection a dû doubler la durée de ses travaux de recrutement. Cependant, nous avons pu accueillir, le 17 janvier 2022, Farah Mimmi au poste de chargée de projet et, le 24 janvier 2022, Cassandra Boyer au poste d'agente de développement.

1.2.4 Projet *Du je au nous*

Depuis septembre 2019, AFHM entreprend le projet *Du je au nous*. Financé par le ministère Femmes et égalité des genres Canada, ce projet a pour objectif d'augmenter les capacités de l'organisme en développant une relève. Il se terminera en mars 2023. Étant initialement constitué de quatre étapes, il a été modifié cette année afin de se réaliser en trois phases :

Phase 1 : recherche sur les enjeux auxquels font face les femmes en situation de handicap en ce qui concerne leur implication au sein des milieux associatifs et communautaires.

Phase 2 : renouvellement des outils de gouvernance et de promotion.

Phase 3 : mise en œuvre d'un programme de recrutement ainsi que d'un programme de soutien et de formation auprès de nos membres, bénévoles, travailleuses et administratrices en vue de l'organisation collective. De deux journées d'étude traitant des enjeux auxquels font face les femmes en situation de handicap.

En 2020-2021, nous avons accompli la majorité de la phase 1 du projet, une recherche dont l'objectif était de comprendre les enjeux pour les femmes en situation de handicap en ce qui concerne leur participation dans les milieux associatifs et communautaires, le but ultime étant de dégager des pistes de réflexion et d'action quant au maintien et au développement d'une vie associative dynamique et significative.

En février 2022, notre chargée de recherche, Sophie Coulombe, a produit, en collaboration avec Chloé Dauphinais, le rapport de recherche ainsi qu'un cahier de recommandations.

Dans le rapport, on retrouve, entre autres, une analyse sur les sujets suivants :

- les enjeux reliés à la participation des femmes en situation de handicap dans les milieux associatifs et plus particulièrement au sein d'AFHM;

- le sens que les femmes en situations de handicap accordent à leur participation au sein des milieux associatifs;
- les besoins des femmes en situation de handicap quant à leur participation dans les milieux associatifs;
- les pratiques de gouvernance identifiées comme «meilleure», c'est-à-dire qui permettent une meilleure reconnaissance, un meilleur soutien et accompagnement du travail et de la vie associative.

Dans le cahier de recommandations, on retrouve plusieurs pistes de réflexion ou d'action au sein des pratiques suivantes :

- mode de gestion féministe intersectionnel;
- Vie associative;
- Recrutement;
- Procédures d'accueil et d'intégration;
- code de vie ou de savoir-vivre;
- Pratiques de reconnaissance;
- planification d'activité;
- Accessibilité et besoins matériels.

En janvier 2022, Farah Mimmi, chargée de projet, a débuté le travail sur la phase 2 du projet qui consiste à renouveler nos outils de gouvernance et de communication. Elle a procédé à :

- la lecture et l'analyse de nos outils de gouvernance actuels;
- une recherche sur les outils de gouvernance d'autres organisations;
- la participation à une formation sur les règlements généraux offerte par le Centre de formation populaire (CFP);
- la mise sur pied d'un comité gouvernance formé de quatre administratrices, deux travailleuses et deux consultantes;
- l'organisation et l'animation des rencontres du comité de gouvernance dédié à la révision des règlements généraux;
- La modification du texte des règlements généraux tout au long des travaux du comité;
- les démarches auprès de Relais-femmes pour une formation sur la gestion féministe intersectionnelle pour les membres et employées d'AFHM qui se donnera en septembre et octobre 2022;
- les démarches auprès du Centre St-Pierre pour une relecture de nos documents de gouvernance.

La révisions des outils de gouvernance et de communication se poursuivra jusqu'en décembre 2022.

D'autre part, comme mentionné plus haut, nous avons modifié la dernière partie du projet *Du je au nous*. La mobilisation et la formation des membres ainsi que la tenue de deux journées d'études seront menées simultanément. Une chargée de projet sera responsable de cette dernière phase du projet, de juillet 2022 à mars 2023.

1.2.5 Prix *Maria-Barile*

Le conseil d'administration a choisi les deux récipiendaires du prix *Maria-Barile* pour l'année 2022. Il s'agit de Louise Blouin et, à titre posthume, de Deborah Kennard qui ont contribué à la réalisation de la mission d'AFHM pendant de nombreuses années. Elles recevront le prix lors d'un brunch en juin 2022.

1.2.6 Outils de communication

Cette année, nous avons pu, grâce à l'embauche de notre agente de développement, mettre à jour notre site Web, donner une autre vie à notre page Facebook et reprendre l'envoi régulier de notre Infolettre.

1.3 Résultats des activités

- production du rapport de recherche et du cahier de recommandations dans le cadre du projet *Du je au nous*;
- avancement des travaux de révision des outils de gouvernance, notamment, des règlements généraux;
- Amélioration de nos communications par le biais du site Web, de la page Facebook et de l'Infolettre;
- Embauche de deux nouvelles employées.

2. Défense des droits des femmes en situation de handicap

2.1 Objectifs

- Faire reconnaître et défendre les droits des femmes en situation de handicap.
- Lutter contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à leur égard.
- Mieux faire connaître AFHM et la réalité des femmes en situation de handicap.

2.2 Activités

2.2.1 Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes

Compte tenu de la pandémie, les activités de la Marche mondiale des femmes 2020 ont été reportées à 2021. Comme précédemment, AFHM s'est jointe à la coalition montréalaise de la marche mondiale des femmes qui organisait une action montréalaise pour l'automne 2021. Nous avons participé aux rencontres de la Coalition montréalaise afin, entre autres, d'assurer l'accessibilité universelle des activités ainsi que l'inclusion des femmes en situation de handicap dans les revendications. De plus, nous avons invité nos membres à prendre part à l'événement.

. Le 17 octobre 2021, environ mille femmes, dont des représentantes d'AFHM, ont marché principalement sur la rue Sainte-Catherine, du square Cabot au bureau du premier ministre du Québec. Les revendications concernaient les femmes autochtones, la violence, la pauvreté, les femmes racisées et l'environnement. Dans les discours de début et fin de la marche, les femmes à l'intersection de plusieurs oppressions, comme les femmes en situation de handicap, ont été nommées.

2.2.2 Participation aux comités de la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)

En tant que membre de la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM), AFHM a participé à son comité d'action politique sur la santé, la pauvreté et la discrimination. Cette année, ce comité a encadré un projet de concertation avec le réseau de la santé concernant le Plan d'action sur la santé et le bien-être des femmes (PASBEF) 2021-2024. Nous avons analysé le plan à la lumière de nos expériences en défense collective des

droits des femmes dans le but de partager nos réflexions avec le réseau de la santé et d'apporter des recommandations pour des plans futurs. Ce travail se poursuivra à l'automne 2022 avec l'ensemble des groupes membres de la TGFM.

En plus du travail sur le PASBEF, le comité d'action politique sur la santé, la pauvreté et la discrimination a vu au bon fonctionnement de la communauté de pratique de la TGFM. Cette communauté de pratique est un espace d'analyse, de réflexion, de partage et de développement de pratiques prometteuses pour les membres de la TGFM. Elle favorise le partage d'expertise et d'outils entre les intervenantes qui travaillent sur les inégalités de genre en matière de santé, de pauvreté et de discrimination des femmes de Montréal. Elle alimente les réflexions et connaissances des membres de la Table par le biais de conférences informatifs portant sur certains enjeux en santé des femmes, pauvreté et discrimination. Cette année, il y a eu trois conférences. Celle du 28 octobre 2021 portait sur les enjeux en santé des personnes de la communauté LGBTQIA2+. Le 8 décembre 2021, nous nous sommes penchées sur le colonialisme médical et le racisme en santé. Finalement, le 24 mars, le sujet traité était l'intervention féministe intersectionnelle en santé mentale. Chaque conférence était suivie d'une période d'échanges et les participantes ont reçu, par la suite, une liste de ressources sur les sujets. Le contenu de ces conférences et les listes de ressources, une fois partagés avec l'ensemble de notre équipe, vont alimenter la réflexion d'AFHM sur des sujets d'importance pour nos membres et nos actions futures.

2.2.4 Collectif des organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH)

AFHM s'est jointe à l'automne 2021 au Collectif des organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH). Formé de 12 organismes, le Collectif milite pour l'inclusion pleine et entière des personnes en situation de handicap au sein de la société québécoise. Cet automne, le Collectif a produit un plan d'action. Les dossiers de défense des droits, tels que le soutien à domicile, l'habitation, la parentalité, La lutte contre la violence et le transport, sont associés à des événements clefs dans une année comme la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, la Journée internationale des droits des femmes, la présentation du budget provincial, la Semaine des personnes handicapées et les élections provinciales. Des comités sont formés pour organiser des actions pour ces périodes clefs de l'année.

En 2021-2022, le Collectif a poursuivi ses travaux sur le rapport alternatif qui s'inscrit dans le cadre de la Convention des droits des personnes handicapées de l'ONU. De plus, conformément à son plan d'action, il s'est impliqué dans la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, fait une campagne de sensibilisation pour la Journée internationale des droits des femmes et produit un argumentaire pour les études de crédits.

2.2.5 Journée internationale des droits des femmes

Comme mentionné plus haut, le CODDPSH a fait une action pour la Journée internationale des droits des femmes 2022. Compte tenu de sa mission, AFHM a fait partie et animé le comité responsable de l'organisation de cette action. Avant chaque rencontre de ce comité, l'équipe d'AFHM s'est réunie pour brasser des idées et apporter des propositions. Le comité a proposé au Collectif de faire un événement Facebook qui, à travers des témoignages de femmes en situation de handicap, mettrait de l'avant l'engagement et les revendications de ces dernières. Plus précisément, les objectifs étaient de :

- Faire sortir les femmes en situation de handicap de l'invisibilité;
- Mettre la lumière sur les rôles variés qu'elles ont, leur engagement, leurs accomplissements;
- Parler des changements qu'elles réclament.

La campagne a eu pour titre : Pour une société équitable et égalitaire, les femmes en situation de handicap agissent. Et vous?

Dans un premier temps, nous avons mobilisé les organismes membres du collectif et les femmes qui y militent afin d'obtenir des témoignages écrits accompagnés de photos. 21 femmes ont répondu à l'appel nous fournissant des témoignages aussi variés que pertinents.

Du 8 au 14 mars 2022, sur la page Facebook du Collectif, nous avons mis en ligne trois affiches par jour contenant le titre de la campagne, le témoignage de la participante, sa photo et un design personnalisé. AFHM et les autres membres du Collectif sont reconnaissants envers toutes les participantes qui ont mis la lumière sur le vécu des femmes en situation de handicap.

Les témoignages se retrouvent encore sur la page Facebook du Collectif et sur celle d'AFHM sous la forme d'un album. Nous comptons produire un

document souvenir qui sera disponible sur le site Web d'AFHM et envoyé à toutes les participantes.

Les organisatrices de la campagne ont fait de leur mieux pour rendre celle-ci universellement accessible. Cependant, les difficultés techniques ont eu pour conséquence des retards en matière d'accessibilité.

2.2.6 Entrevue exploratoire sur les obstacles à l'emploi pour les personnes en situation de handicap

Des chercheurs de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) élaborent une étude portant sur les obstacles à l'intégration et au maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Ce projet a vu le jour à cause du faible pourcentage de personnes en situation de handicap à l'emploi malgré les mesures qui ont été mises en place par le gouvernement. Dans une première étape, ils ont rencontré des représentants d'organismes de personnes en situation de handicap pour une entrevue exploratoire. AFHM ayant été sollicitée, le 13 décembre dernier, notre coordonnatrice générale a eu une conversation d'une heure avec Daniel Ducharme et Élodie Fournier, les chercheurs. Les sujets abordés étaient, entre autres, les diverses expériences de nos membres par rapport à l'emploi, les obstacles systémiques et les revendications d'AFHM en matière d'accès à l'emploi. Nous serons contactées à nouveau afin que les chercheurs puissent rencontrer des membres d'AFHM pour des entrevues individuelles.

2.2.7 Comité de travail de la clinique Handicap et grossesse du CHUM

En février 2022, AFHM s'est jointe au comité de travail de la clinique Handicap et grossesse du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). C'est une nouvelle clinique dont l'objectif est d'offrir aux femmes en situation de handicap des soins obstétricaux répondant bien à leurs besoins. Le comité de travail, formé de certains membres de l'équipe de la clinique, de patientes partenaires et de représentantes ou représentants de groupes de personnes en situation de handicap, vise à conseiller l'équipe de la clinique dans l'atteinte de cet objectif. Les rencontres du comité de travail ont lieu à tous les mois. À chaque rencontre, une étape différente de la grossesse est abordée afin d'examiner en quoi consiste l'accessibilité universelle des services fournis. À ce stade, nous traitons des services en lien à la conception.

2.2.7 Autres partenariats

Nous avons participé le 8 juillet 2021 à l'assemblée de fondation de la Coalition féministe contre la violence envers les femmes (CFVF). AFHM est membre de cette coalition depuis sa formation en février 2018. Afin d'obtenir des subventions et d'embaucher une coordonnatrice, les membres de la coalition ont décidé d'incorporer cette dernière. Nous avons également participé à une rencontre du CFVF le 8 novembre 2021. En plus de la TGFM, du CODDPSH et de la CFVF, mentionnés plus haut, nous sommes également membres de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN) et de Relais-femmes. Le 9 juin 2021, nous avons participé à l'assemblée générale de la FQPN et, le 9 novembre 2021, à celle de Relais-femmes.

2.3 Résultats des activités

- Contribution à l'accessibilité de l'action montréalaise pour la Marche mondiale des femmes.
- Analyse critique du Plan d'action sur la santé et le bien-être des femmes (PASBEF) 2021-2024.
- Mobilisation de 21 femmes en situation de handicap à témoigner de leurs expériences et déclarer leurs revendications dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.
- Diffusion via Facebook des revendications des femmes en situation de handicap dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.
- Contribution aux travaux de la clinique Grossesse et handicap du CHUM.

3. Référence, soutien et accompagnement

3.1 Objectifs

- Référer, soutenir et accompagner les femmes en situation de handicap.
- Offrir aux femmes en situation de handicap des activités contribuant à leur mieux-être et leur permettant de se regrouper, de s'enrichir et de se soutenir.

3.2 Activités

AFHM a répondu aux besoins de ses membres et d'autres femmes en situation de handicap ou leurs proches en les informant, en les référant aux ressources adéquates et, à l'occasion, en les accompagnant dans leurs démarches.

Cette année, nous avons renseigné ou accompagné les femmes en lien avec les sujets suivants : l'accueil des femmes en situation de handicap dans les ressources communautaires en santé et services sociaux, les prestations de la sécurité du revenu, l'arrêt de travail pour cause de maladie, l'accès aux aides techniques.

Nous avons continué à répertorier nos interventions afin de mieux cerner les besoins de soutien, de solidifier notre expertise et de contribuer à la pérennité de nos services.

Afin de donner aux membres l'occasion de se regrouper, nous avons tenu, le 20 décembre 2021, via Zoom, un 5 à 7 du temps des fêtes. En plus d'échanger sur des sujets variés, nous avons parlé de nos souhaits pour l'avenir des femmes en situation de handicap.

3.3 Résultats des activités

- Acquisition par les membres et autres interlocutrices d'AFHM d'informations et de références répondant à leurs besoins.

4. Éducation populaire

4.1 Objectifs

- Permettre aux femmes en situation de handicap de se regrouper, d'assurer leur éducation citoyenne et de développer leur pouvoir d'agir.
- Offrir des activités d'éducation populaire aux membres.

4.2 Activités

4.2.1 Entrevue de groupe sur la parentalité et la périnatalité

AFHM a collaboré avec la Collective pour un ouvrage de référence participatif sur la santé féministe (CORPS féministe) à l'organisation d'une entrevue de groupe avec certaines de nos membres sur la parentalité et la périnatalité. Le but de l'entrevue était de recueillir les témoignages des personnes qui s'identifient comme femme à propos de la parentalité et la périnatalité en vue de l'adaptation québécoise d'un chapitre du livre américain *Our Bodies Ourselves*. La CORPS féministe s'est adressée à divers groupes, dont le nôtre, afin que l'ouvrage inclue la réalité d'une diversité de femmes.

Nous avons invité nos membres à participer à l'entrevue de groupe et certaines ont répondu à l'appel. Animée par deux membres de la CORPS féministe, la rencontre a eu lieu Le 25 novembre 2021 Via Zoom.

Les sujets abordés ont été, entre autres : les belles expériences, mauvaises expériences, expériences de violences obstétricales/abus de pouvoir, choisir de devenir parent (ou pas), préparation à la grossesse, grossesse, accouchement, allaitement, récupération post accouchement, expérience de la parentalité, rapport avec et soutien de l'entourage, expériences de racisme, sexisme, capacitisme, âgisme, etc.

Nous remercions les participantes qui nous ont offert des témoignages et analyses précieux. Nous sommes reconnaissantes également de leur intérêt à poursuivre la réflexion avec nous. En plus de nous permettre de collaborer à la création de l'ouvrage, cette activité a contribué à l'approfondissement de nos connaissances des enjeux auxquels font face les femmes en situation de handicap quant à la parentalité et la périnatalité.

La prochaine étape du projet pour nous est la révision de la transcription des témoignages.

En 2019, la CORPS féministe a publié *Corps accord*, un ouvrage similaire sur la sexualité et la vie intime. Les membres d'AFHM avaient également participé à une entrevue de groupe dans le cadre de ce projet.

4.2.2 Participation au Midi échange du Centre de femmes de Montréal-Est Pointe-aux-Trembles

Le 23 novembre 2021, AFHM a participé, en tant que paneliste, à une rencontre organisée par le Centre de femmes Montréal-Est Pointe-aux-Trembles pour ses participantes et portant sur les enjeux liés à la violence conjugale pour les femmes en situation de handicap et les femmes de la communauté LGBTQ+ en tenant compte de leur réalité particulière.

Notre représentante a répondu à des questions sur le rôle de notre organisme, nos services et les défis rencontrés par les femmes en situation de handicap face à la violence conjugale.

4.2.3 Formations pour l'équipe de la permanence

Les 27 janvier et 3 février derniers, Cassandra Boyer, agente de développement, et Florence Pardo, coordonnatrice générale, ont suivi une formation sur l'éducation populaire autonome donnée par le Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF). C'est le Collectif des organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH), dont nous sommes membres, qui a sollicité les services du CPRF. Avec les autres membres du Collectif, nous avons exploré les principes de l'éducation populaire autonome à la lumière de nos expériences au sein de nos organismes respectifs.

Le 24 février, Florence Pardo a suivi une formation donnée par Relais-femmes sur l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+). Des documents fournis après ces deux formations servent d'aide mémoire et permettent le partage des notions acquises avec les autres membres de notre équipe.

Finale­ment, le 15 mars 2022, Farah Mimmi, notre chargée de projet, responsable de la révision de nos outils de gouvernance et de communication a suivi une formation donnée par le Centre de formation populaire (CFP) sur la rédaction des règlements généraux.

4.3 Résultats des activités

- Partage d'expériences et d'analyses par les membres participantes des défis rencontrés par les femmes en situation de handicap en ce qui concerne la parentalité et la périnatalité.
- Échange d'information avec les participantes du Centre de femmes Montréal-Est Pointe-aux-Trembles sur les expériences des femmes en situation de handicap en lien avec la violence conjugale.
- Acquisition de connaissances par l'équipe de travail sur l'éducation populaire autonome, l'analyse différenciée selon les sexes + et la rédaction des règlements généraux.

Conclusion

Cette année, le conseil d'administration, les travailleuses, les bénévoles et les membres d'AFHM ont mis l'emphase sur la restructuration et l'augmentation des capacités de notre organisme. De même, conformément à notre mission, nous avons continué à poser des gestes concrets en défense collective des droits des femmes en situation de handicap, en soutien et accompagnement de ces femmes et en éducation populaire. AFHM demeure un lieu où les femmes en situation de handicap peuvent se retrouver, s'enrichir, se mobiliser et développer leur pouvoir d'agir.

Équipe d'AFHM

En 2021-2022, les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de nos activités.

Membres du conseil d'administration

Rose-Marie Wakil, présidente ;
Elise Pilote, vice-présidente ;
Laurence Perreault-Rousseau, trésorière ;
Patricia Landry, secrétaire ;
Cassandra Boyer, administratrice (jusqu'au 21 janvier 2022) ;
Marie Roy, administratrice.

Bénévole

Sophie Coulombe, assistance à l'accessibilité

Permanence

Cassandra Boyer, agente de développement (à partir du 24 janvier 2022) ;
Farah Mimmi, chargée de projet ;
Florence Pardo, coordonnatrice générale ;
Claire Robitaille, agente comptable.

Contractuels

Sophie Coulombe, rédaction du rapport de recherche ;
Chloé Dauphinais, rédaction du rapport de recherche ;
Michèle Leduc, présidente d'assemblée ;
Brigitte Nadon, secrétaire d'assemblée et assistante à l'accessibilité.

Remerciements

Action des femmes handicapées (Montréal) est profondément reconnaissante envers les organismes qui la subventionnent, ses partenaires, ses bénévoles et tous ceux et celles qui ont contribué cette année à la réalisation de ses activités. Nous remercions les instances suivantes.

- Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS);
- Emploi-Québec;
- Ministère Femmes et égalité des genres Canada;
- Ville de Montréal;
- SSMO Horizon-travail;
- Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CEAF);
- Centre de femmes Montréal-Est Pointe-aux-Trembles;
- Coalition féministe contre la violence envers les femmes (CFVF);
- Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes ;
- Collectif des organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH);
- Déphy-Montréal;
- Ex aequo;
- Fédération des femmes du Québec (FFQ);
- Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN);
- Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services (PHAS);
- Regroupement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS);
- Regroupement québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF);
- Relais-Femmes;
- Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFH-DAWN ;Canada) ;
- Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM);
- Vie autonome – Montréal (VA - M);
- Y des femmes.

Ainsi que les personnes suivantes

- Louise Blouin;
- Isabelle Boisvert;
- Sophie Coulombe;

- Chloé Dauphinais;
- Lise Dugas;
- Michèle Leduc;
- Brigitte Nadon.